

La Canche à Hesdin

MANDAT
1995.2001

**Les
Nouvelles de
Marenla**

N° 5

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 9 JANVIER 20 H 30**

Pas d'absents

1. COMMUNAUTE DE COMMUNES

Elle a été acceptée par le Préfet à compter du 1er janvier 96. Deux délégués titulaires et deux délégués suppléants sont à désigner. Mme Rouzé et M. Harteel seront les titulaires ; Mrs Douchet et Pichonnier seront les suppléants.

En outre, un délégué titulaire et un délégué suppléant doivent être désignés pour les 10 sections (la liste en sera publiée ultérieurement).

Rappelons que c'est le SIVOM de Val de Canche et d'Authie qui se transforme en Communauté de Communes. Désormais, la commune adhère aux 10 sections de la Communauté.

2. Mme le Maire donne la liste importante des personnalités qui ont envoyé leurs vœux.

3. Communication au Conseil Municipal de la liste des commissaires titulaires et suppléants à la Commission Communale des impôts directs.

Ont été désignés par M. le Préfet :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Garbe Félicien	Fauvel Béatrice
Pocholle Pascal	Lecomte Renée
Legrand Jean-Charles	Hotrique Francis
Deyris Bernard	Thuilliers Albert
Handouche Julien	Devriendt Martine
Ducrocq Claude (Brimeux)	Vallière Jean-Pierre

4. **FRANCHISE POSTALE :**

Elle est supprimée depuis le 1er janvier. Il est impossible de chiffrer la dépense annuelle en ce début d'année. Le même problème est soulevé par la Directrice de l'Ecole. Le Conseil Municipal lui demande d'évaluer la dépense et d'acheter les timbres pour le moment. Une subvention lui sera allouée au budget primitif au mois de mars.

5. **CONTRAT CES :**

Pas de changement pour les contrats en cours, mais désormais, un SEUL CES sera accepté à la fois et le contrat sera de 6 mois seulement.

6. **VENTES D'ARBRES**

Quatre entreprises ont envoyé leur soumission. La plus offrante est la Société LAFONTE à Aix-en-Issart (somme de F 15 000.00)

Abattage demandé pour le 15 mars.

Règlement de la somme pour fin avril.

7. **PLANTATIONS D'ARBRES :**

Un dossier de demande de subvention a été déposé au Conseil Général dans le cadre de l'opération Oxygène 62.

8. **ARBRES MORTS :**

Sur la place de l'Isle, 3 arbres d'ornement sont morts ainsi que le hêtre de l'Armistice.

Ils seront remplacés.

9. **ECLAIRAGE PUBLIC :**

Quelques problèmes subsistent. L'entreprise Triplet vérifiera à nouveau les installations.

10. **BOITE A IDEES**

Elle sera installée par l'employé communal à partir du 15 janvier.

Les suggestions des habitants sont attendues et seront les bienvenues.

11. **BOURSES DEPARTEMENTALES**

Pour les élèves étudiants seulement (BTS, IUT ou FAC) titulaires d'une bourse d'enseignement supérieur. Pas de demande à faire, la bourse sera octroyée automatiquement par le Conseil Général si l'élève bénéficie déjà d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Le montant de la Bourse Départementale est fixé à 15% de la première bourse.

Si des étudiants sont scolarisés ailleurs que dans l'Académie de Lille, ils sont priés de prendre contact avec la Mairie.

12. **VOEUX :**

Mme le Maire, les Adjoint, les Membres du Conseil Municipal et les employés communaux adressent à la population leurs meilleurs voeux à l'occasion de la Nouvelle Année.

Que celle-ci vous apporte avant tout la santé, mais aussi bonheur et sérénité !

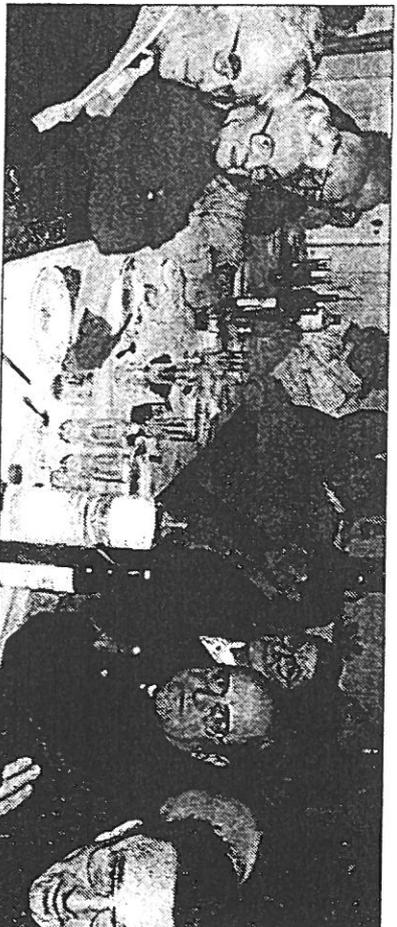
Bonne Année à Tous

Les aînés «chouchoutés» par la Municipalité



Mme Jacqueline Rouzé, premier magistrat de la commune, a tout particulièrement «choyé» les doyens de l'assistance, M. André Hertault et Mme Micheline Pignori.

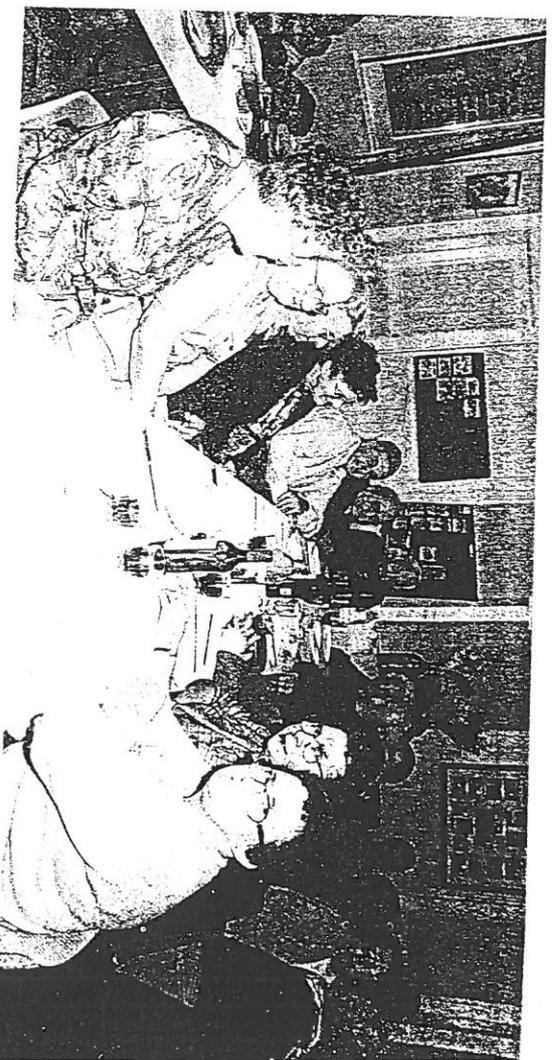
(Photo L'Avenir)



Bien plus qu'un simple goûter, la petite réunion organisée, jeudi après-midi, par la Municipalité à l'intention de tous les aînés de la commune a presque pris des allures de véritable repas avec, apéritif, petits pains jambon ou pâté, gâteau-brioche, café... Un copieuse collation partagée par une quarantaine d'aînés et par les élus, parmi lesquels Mme Jacqueline Rouzé, premier magistrat de la commune...

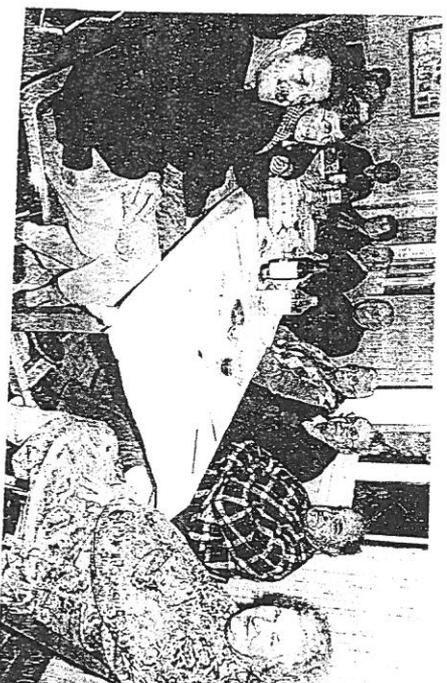
(Montreuil - Hebdo)

Un goûter en prélude aux fêtes



La semaine dernière, les aînés du club "l'Amitié des aînés" participaient à leur rencontre bi-mensuelle, qui fut agrémentée d'un goûter en prélude aux fêtes. En attendant d'être invités par la commune, les membres du club, que préside M. Hertault s'accrochent donc quelques gâteries. Soulignons que Mme Jacqueline Rouzé, maire de Marenla participait à ces réjouissances.

(J. D. M.)



Un copieux goûter de Noël



Mme le Maire en compagnie des deux doyens, Mme Pignon et M. Hertault

Les aînés de la commune de Marenla étaient les invités de la municipalité la semaine dernière pour un copieux goûter de Noël qui s'apparentait plus à un dîner. Particulièrement gâtés, nos chères têtes blanches le furent par l'équipe emmenée par le maire, Mme Rouzé.

Une quarantaine de convives avaient pris place dans la salle polyvalente autour des deux doyens de l'assemblée, M. André Hertault, 86 ans et Mme Micheline Pignon, 83 ans. Les adjoints, MM. Farsy, Douchet et Harteel, se trouvaient parmi les convives avec quelques conseil-

Madame le Maire mariait sa petite fille

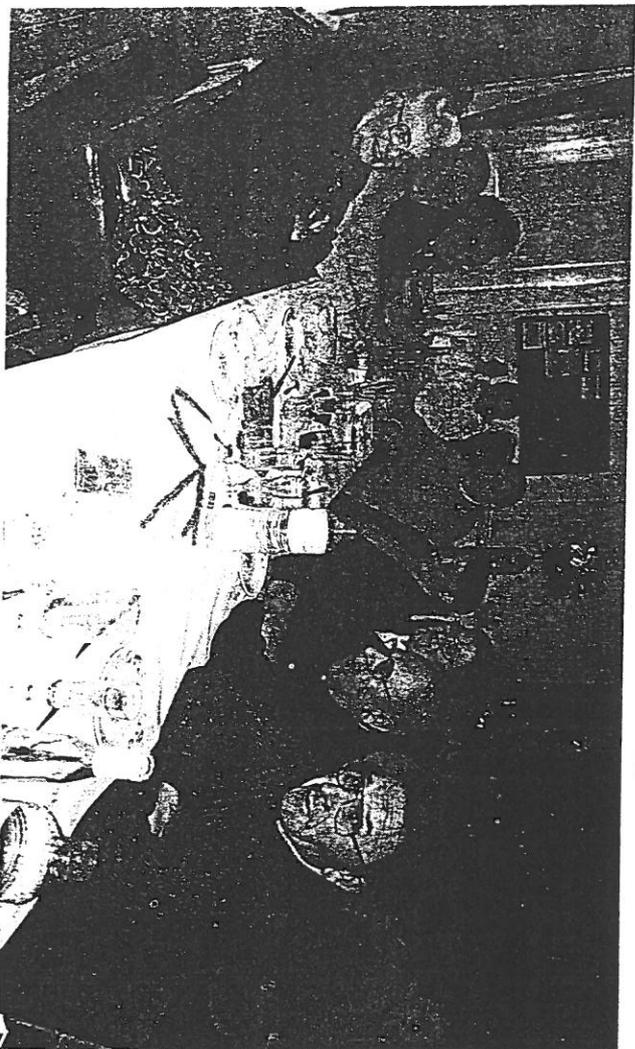


Moment d'intense émotion samedi dernier pour Jacqueline Rouzé, maire de Marenla, qui mariait sa petite fille Céline. Au lieu du "Oui maminie" elle devait cette fois prononcer le "oui" qui l'unissait à Ludovic DECROO cariste, demeurant à Senninghem, fils de M. Didier Cecroo, ajusteur de Senninghem et de Marie-Christine Caron, conseiller clients de Longuenesse. La mariée Céline DAUGAS, étudiante, Rouzé, secrétaire de direction de Lille.

Les consentements mutuels tant civils que religieux ont été reçus en présence de Valérie Caron, carisse de Blendecques; Sylvain Evvard, intérimaire de Senninghem, Caroline Deligny, étudiante de Longuenesse, André Cartu, emballeur de Senninghem.

L'abbé Leroy reçut ensuite le jeune couple pour la célébration nuptiale devant un parterre important de parents et amis, qui participèrent ensuite dans la joie, à la fête.

(S.D.M.)



(J.D.M.)

35 enfants au pied du sapin de Noël

(Monheuil-Hebdo)



Cette année encore, Mme Jacqueline Rouzé, présidente du comité des fêtes, et Mme Laurence Merlin, vice-présidente, ont organisé une petite fête de Noël pour les enfants de la commune. Trente-cinq d'entre eux ont donc accueillis le Père Noël au cours d'un sympathique goûter. L'homme à la longue barbe blanche n'avait pas oublié de remplir sa hotte de délicieuses friandises qu'il a distribués à toutes les enfants.